

Affichée le 5 avril 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 4 AVRIL 2023

(Exécution de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Liste des délibérations examinées et approuvées

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 16 mars 2023	
Délibération n°008/2023	Installation d'un nouveau conseiller communautaire
Délibération n°009/2023	Compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués
Délibération n°010/2023	IMVS : Renouvellement de l'adhésion à l'association et versement de la contribution annuelle au fonds d'accompagnement pour l'année 2023
Délibération n°011/2023	Mission locale du Plateau de Brie : Attribution d'une subvention pour l'année 2023
Délibération n°012/2023	Approbation du compte de gestion - Budget primitif 2022
Délibération n°013/2023	Vote du compte administratif - Budget primitif 2022
Délibération n°014/2023	Affectation du résultat de la section fonctionnement - Budget primitif 2022
Délibération n°015/2023	Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières 2022
Délibération n°016/2023	Vote des taux d'imposition pour l'année 2023
Délibération n°017/2023	Gémapi : Fixation du produit attendu par la taxe Gémapi sur le territoire pour l'année 2023
Délibération n°018/2023	Vote du taux d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2023
Délibération n°019/2023	Vote du budget primitif de l'exercice 2023

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 5 avril 2023

**Pour le Président,
Le Premier vice-président,
Laurent Gautier**

